

SUJETS TRAITÉS	
	<p align="center"><u>Conseil municipal du 12 avril 2016</u></p> <p><u>Présents</u> : Mesdames SEGAFREDO, DOUSSOT, MAYER, ARNOULT, THÉRON, COSTE, CARRÈRE Messieurs QUÉINNEC, BREHAND, COUSSAUD, EARD, ÉVEILLÈRE, RESTES, BOUCHER <u>ABSENT</u> : M. Francis COMBAT</p> <p><u>Secrétaire de séance</u> : Claire Doumet Le procès-verbal est atteint - La séance du conseil municipal est ouverte à 21h05</p>
I unanimité'	<p><u>APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2015</u> Caisse des écoles : Les comptes sont présentés par Richèle SEGAFREDO Monsieur Le Maire, Joseph Réveillère rappelle que le compte de gestion cristallise la reddition des comptes du comptable à l'administration.</p>
	<p>Le compte administratif Caisse des écoles 2015 Total dépenses : 13 503,52 € Total recettes : 14 787 € Le Maire ne participe pas au vote et sort de la salle le temps du vote - Adopté à l'unanimité -</p> <p>Affectation du résultat Caisse des écoles 2015 Report en recettes de fonctionnement : 1 283,48 € Unanimité'</p> <p>Budget 2016 Caisse des écoles : Dépenses : 14 965 € Recettes : 14 965 € Unanimité'.</p>
II	<p><u>Compte de gestion budget principal</u> Mme Segafredo rappelle que le compte de gestion est identique au compte administratif au contraire pas - Unanimité'.</p>

SUJETS TRAITÉS	
<p>MAYER, RED, DUB</p>	<p><u>III</u> <u>Compte administratif 2015 Commune</u> Le recettes de fonctionnement: 1 561 250,03 € Les dépenses de fonctionnement: 1 571 016,94 € Les dépenses d'investissement: 989 850,31 € Les recettes d'investissement: 643 644,53 € → hors restes à réaliser. Le Maire ne participe pas au vote et sort de la salle le temps du vote. Adopté à l'unanimité.</p>
	<p><u>IV</u> <u>AFFECTATION DES RESULTATS de l'exercice 2015</u> Report du déficit de fonctionnement 9776,81 € Report de l'excédent d'investissement: 413 794,88 € Adopté - 1 abstention.</p>
<p>le compte comptable a la salle de 08 €</p>	<p><u>V</u> <u>VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016</u> J. Réveillère et N. Scapafedo rappellent que ce budget a été impacté par la baisse de la DGF d'environ 30 000 €, la baisse de la DSC d'environ 14 000 € et la décision de Biouvel de facturer désormais les permis de construire, les déclarations préalables (effet rétroactif sur 2015) et la mise à disposition de certains matériels comme les trucks, filles, trucks, chairs... par événements - Pour équilibrer le budget, il est proposé d'augmenter la fiscalité de 7%; de baisser les subventions aux associations de 5%, de limiter une s'abstention de faire des recrutements de saisonniers - Section de fonctionnement 1 532 838 € Section d'investissement 1 227 908 € Adopté 1 voix contre 5 abstentions 8 voix pour</p>
<p>la salle et pas -</p>	<p><u>VI</u> <u>VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2016</u> Proposition d'une augmentation de 7% de taux Taxe d'habitation 13,13% → 20,47% Taxe sur le foncier bâti 16,97% → 18,16% Taxe sur le foncier non bâti 57,53% incluse Taux adoptés à l'unanimité.</p>

SUJETS TRAITÉS		
VII	ATtribution des subventions aux associations	
	Adopté CAT Tennis	3159 € 1 abst.
	Adopté CINÉMA STUDIO 7	37715 € 1 abst.
	Adopté COMITÉ des FÊTES	3159 € 1 abst.
	Adopté Coopérative matérielle	- pas de demande
	Adopté Coopérative scolaire élémentaire	- pas de demande
	Adopté Couleurs d'Angiade	271 € 1 abst.
	Adopté Coumbes du 21	181 € 1 abst.
	Adopté Jardins familiaux	181 € 1 abst.
	Adopté JSAL	4513 € 1 abst.
	Adopté NJC	24277 € 1 abst.
	Adopté Tennis de table	361 € 1 abst.
	Adopté La Fime devant es'	pas de demande
	Total 73817 €	
VIII	Modification de l'extinction de l'éclairage public	
	Lyon Queinnes expose les modifications proposées :	
	- intégrer le nouveau quartier de Ombone dans ce dispositif	
	- éteindre l'éclairage de nuit à 6 ^h du matin tous les jours pour de la semaine	
	- allumer le soir 30 minutes après l'heure légale de coucher du soleil (et un plus 1 heure)	
	- éteindre le matin 30 minutes avant l'heure de lever du soleil (et un plus 1 heure après)	
	Il est précisé que le giratoire reste toujours allumé la nuit.	
	Adopté à l'unanimité.	
IX	Questions diverses -	
	• Nicole Anoult fait un compte rendu rapide du dernier conseil de communauté du 21 octobre sur le vote du budget et de la motion relative au prolongement de la ligne B du métro.	
	• Isabelle Mayer évoque le vote du budget de l'ÉIREST et des différentes pistes pour que la part des communes n'augmente plus -	
	La séance est levée à 23 ^h 11	

SUJETS TRAITÉS

~~Alger~~ ~~Algérie~~ ~~Algérie~~ ~~Algérie~~
~~Algérie~~ ~~Algérie~~ ~~Algérie~~ ~~Algérie~~
~~Algérie~~ ~~Algérie~~ ~~Algérie~~ ~~Algérie~~
~~Algérie~~ ~~Algérie~~ ~~Algérie~~ ~~Algérie~~